

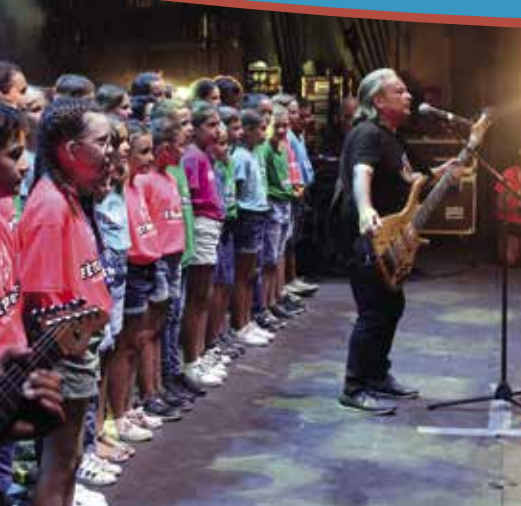


Pleudihen

JOURNAL MUNICIPAL *sur Rance*

N° 13 • 2022

*Vivre
en harmonie!*



SOMMAIRE

2	Editorial
3	Coup de projecteur
3	Les services
4	Budget communal
5-7	Réalisations 2022
8	Projets 2023
9-11	Environnement
12-13	Sortie mémorielle
14	Cérémonies
15-17	Rétrospectives 2022
18-19	Vie scolaire
20	Santé
21	Pour nos séniors
22	Exposition
23	Nos commerçants
24	Bibliothèque
25-28	Associations
29	Manifestations 2023
30	Hommage
31	Etat civil
32	Pleudihen hier et aujourd'hui

Comité de rédaction :

DAVID BOIXIÈRE
GILBERTE BELLANGER
PIERRE CHOUIN
CHRISTELLE LEMARCHAND
BERNARD OGER
BERTRAND PANGAULT
JEAN REUNGOAT
JACQUES TERRIÈRE
DOMINIQUE VANNOOTE

Crédits photos :

CATHERINE DAVY
MICHEL FLEURY
VIRGINIE MOREAU
LUC ROBIN
DOMINIQUE VANNOOTE
JACQUES VILLAIN

Impression :

ROUDENN GRAFIK

Editorial



Chères Pleudihennaises, Chers Pleudihennais,

En retraçant nos principales réalisations et animations de l'année, ce journal annuel se veut être un reflet de ce qu'est notre commune. Une commune pleine de vie !

C'est cette vie que nous avons souhaité mettre en avant dans sa dimension harmonieuse avec ce vœu 2023 : « Vivre en Harmonie ». Une invitation pour nous tous qui y vivons, à apprécier pleinement notre entourage et à rendre nos échanges plus doux, quelques soient nos éventuelles différences ou divergences.

Ce magazine retranscrit synthétiquement notre année pleudihennaise. Une année qui restera marquée par le départ brutal et douloureux de notre collègue Chantal Laizet. Éluë en 2020, Chantal s'impliquait pleinement dans son rôle de conseillère. Nous renouvelons nos pensées les plus chaleureuses à sa famille.

Pour ce qui est de l'année 2023, nous espérons voir enfin démarrer les travaux de la nouvelle caserne pour nos Sapeurs-Pompiers dont la maîtrise d'ouvrage est portée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours. De son côté, le bailleur social La Rance va réaliser les trois logements prévus en centre bourg.

De nombreux autres projets sont en cours de réflexion, leur réalisation dépendra du contexte budgétaire et des opportunités de financement dont nous disposerons. Enfin, nous aurons aussi à réfléchir sur la réhabilitation de l'actuelle caserne et à son devenir. Sa situation, au cœur du bourg, devant notre école municipale, nous invite à bien réfléchir à l'avenir de cet espace public.

Penser les aménagements futurs dans un contexte de sobriété donc de réduction de la consommation foncière qui s'imposera de plus en plus à nous... C'est sur ce thème que nous avons lancé une réflexion appelée « Vivre et habiter à Pleudihen ».

Bonne lecture à tous.

Le maire, David BOIXIÈRE

PERMANENCES DES ÉLUS

David BOIXIÈRE , Maire.....	sur rendez-vous
Jean-François HULAUD , Adjoint aux travaux et au SIVOM	Judi 9h00 à 10h00
Véronique MÉHEUST , Adjointe à l'urbanisme et aux mobilités	Sur rendez-vous
Didier JUIN , Adjoint aux affaires générales, sports et associations.....	Lundi 15h00 à 16h00
Jacques TERRIÈRE , Adjoint à la culture et à la citoyenneté	Mardi 14h30 à 15h30
Françoise VAN DIEN , Adjointe à la jeunesse, aux affaires scolaires et à la petite enfance	Sur rendez-vous
Bernard OGER , Conseiller délégué aux finances et aux infrastructures.....	Sur rendez-vous
Pierre CHOUIN , Conseiller délégué à l'environnement	Sur rendez-vous
Laurent DURNERIN , Conseiller délégué aux affaires sociales et la solidarité.....	Mercredi 10h00 à 12h00
Patrice ROBIN , Conseiller délégué au commerce et au nautisme.....	Sur rendez-vous
Michel PERRUSSEL , Conseiller délégué au tourisme, au patrimoine et à l'artisanat	Mardi 10h00 à 12h00
Véronique DELHINGER , Conseillère déléguée à l'intercommunalité	
Christelle LEMARCHAND , Conseillère déléguée à la famille et à la solidarité intergénérationnelle....	Sur rendez-vous

Suite au décès de Chantal LAIZET, Juliette GUÉGAN a intégré le conseil.

LES SERVICES COMMUNAUX

MAIRIE

02 96 83 20 20

BIBLIOTHÈQUE

Rue des Camélias - 02 96 88 20 55

bimpleudihen@wanadoo.fr

ATELIER MUNICIPAL

Rue de Beaumarchais - 02 96 83 39 77

GARDERIE MUNICIPALE

23, rue de Dinan - 02 96 88 22 77

RESTAURANT SCOLAIRE

Cour du Verger - 02 96 83 32 30

STADE - VESTIAIRES - FOYER

5, rue du Val d'Orient - 02 96 83 36 84

SALLE DES FÊTES

Rue du Val d'Orient - 02 96 85 25 33

ECOLE COMMUNALE

Entre Terre et Mer

23, rue de Dinan - 02 96 83 21 29

ECOLES PRIVÉES

Notre Dame

Rue de Bellevue

Sacré Coeur

3, rue des Frères Lamennais - 02 96 83 35 43

Maison de Retraite

«La Consolation»

3, rue du Val d'Orient - Tél. 02 96 83 20 66

direction@ehpadpleudihen.fr

CENTRE DE SECOURS

Composer le **18** ou le **112** pour les Urgences

chefdecentre.pleudihen@sdis22.fr

SITE INTERNET DE LA COMMUNE

www.pleudihen.fr

AUTRES SERVICES

ÉLECTRICITÉ

EDF - 17, Rue Thiers - 22100 Dinan

0 810 813 327

EAUX DE DINAN

Service Eau Potable : VEOLIA

N° Urgence 09 69 32 95 10

Service Assainissement : SAUR

N° Urgence 02 96 87 96 06

ASSAINISSEMENT - SPANC

DINAN AGGLOMÉRATION

8, Boulevard Simone Veil - 22100 Dinan

02 96 87 14 14

ORDURES MÉNAGÈRES

DINAN AGGLOMÉRATION

8, Boulevard Simone Veil - 22100 Dinan

02 96 87 14 14

DÉCHETTERIE DE CONILLÉ

Conillé - 22100 Saint-Hélen - 02 96 88 23 22



« VIVRE ET HABITER À PLEUDIHEN », UNE RÉFLEXION D'AVENIR...

« *Vivre et habiter à Pleudihen* », est une réalité partagée par nos habitants et nos résidents secondaires. Cette évidence pour la majorité des Pleudihennaises et Pleudihennais, nécessite bien plus... Pour les « historiques du cru », c'est une histoire de famille qui remonte parfois à plusieurs générations et qui implique un lien viscéral. Cet attachement est souvent partagé par des « Pleudihennais d'adoption » qui, eux non plus, ne perçoivent pas notre commune comme un unique lieu d'hébergement ou de travail. La richesse de notre vie sociale et associative associée à un environnement exceptionnel sur les bords de Rance, fait de Pleudihen-sur-Rance un « cadre de vie particulier », bien plus qu'un simple endroit de villégiature.

« *Vivre et habiter à Pleudihen* » c'est logiquement ce qui nous anime au sein du Conseil Municipal lorsque nous évoquons infrastructures, équipements, services et tout ce qui touche à notre quotidien. Enfin, « *Vivre et habiter à Pleudihen* », c'est aussi « LE » sujet d'avenir qui nous préoccupe. Plus précisément, l'évolution de cette « vie pleudihennaise » dont nous apprécions aujourd'hui la qualité mais qui, à l'image de notre société, est confrontée à de profonds changements structurels et sociologiques.

L'idée n'est pas, bien entendu, de s'opposer à toute évolution, bien au contraire... L'ambition est plutôt d'appréhender les changements qui s'imposent à nous, en tenant compte des besoins actuels et ceux futurs, de notre communauté. Nous devons tenir compte des enjeux économiques, écologiques, sociaux et culturels, inhérents à notre qualité de vie. Concrètement, comment concilier attentes et possibilités d'aujourd'hui pour répondre aux besoins de demain ?

Un des principaux changements qui s'impose, concerne l'urbanisation. Face à la forte attractivité des bords de Rance, notre volonté municipale est de limiter l'expansion urbanistique en contrôlant les emprises foncières agricoles. De plus, la loi littorale qui interdit de densifier dans les villages, fait que notre commune subit déjà une forte pression immobilière. La loi ZAN (zéro artificialisation nette) va accentuer cette problématique dans les prochaines années en limitant l'offre de terrains pour de nouvelles constructions. Cela signifie que certaines catégories de populations, qui sont, aujourd'hui, indispensables pour maintenir notre richesse et notre diversité sociale, risquent de ne plus pouvoir trouver où se loger, demain, à Pleudihen. Nous, élus, souhaitons que nos prochains choix et décisions en matière d'aménagement tiennent compte de cette situation et permettent de maintenir certains équilibres.

Pour réfléchir à un projet de territoire réaliste qui conditionne notre avenir, nous avons donc réuni, autour des élus, un ensemble d'acteurs locaux engagés et représentatifs. Ce groupe de réflexion s'est réuni à plusieurs reprises avec l'accompagnement de l'entreprise Reizhan. Après avoir réalisé un diagnostic systémique du territoire (forces, vulnérabilités, besoins, potentialités...), cette dernière s'attache à nous fournir une synthèse de cette réflexion, dont nous vous ferons part prochainement.



BUDGET PRIMITIF 2022 (VOTE DU 31 MARS)

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2022

CHARGES À CARACTÈRES GÉNÉRALES	692 854,00 €
Achats	261 500,00 €
Services extérieurs	324 550,00 €
Autres services extérieurs	86 010,00 €
Impôts et taxes	20 794,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	942 800,00 €
Personnel extérieur au service	2 500,00 €
Taxes et versements assimilés	20 500,00 €
Rémunération du personnel	919 800,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION	243 661,00 €
CHARGES FINANCIÈRES	45 500,00 €
AUTRES CHARGES Reversement de fiscalité	45 000,00 €
VIREMENT À L'INVESTISSEMENT	293 504,84 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	21 028,51 €
DÉPENSES IMPRÉVUES	20 000,00 €

TOTAL 2 304 348,35 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2022

Atténuations de charges	40 000,00 €
Produits du domaine	235 961,00 €
Impôts et taxes	1 066 946,00 €
Dotations et subventions - Participations	794 935,65 €
Autres produits	21 510,00 €
Produits exceptionnels	19 716,00 €
Excédent 2021	125 279,70 €

TOTAL 2 304 348,35 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2022

Achats d'équipements divers	19 004,00 €
TRAVAUX	893 242,00 €
Aménagements urbains	101 942,00 €
Terrain de football + Vestiaire	30 000,00 €
Salle des fêtes	40 000,00 €
Signalisation - illuminations	27 900,00 €
Voirie	135 000,00 €
École communale	31 500,00 €
Aménagements Pont de Cieux	150 000,00 €
Réserve foncière	100 000,00 €
Cimetière	1 500,00 €
Éclairage public SDE	30 000,00 €
Travaux sur bâtiments communaux	25 500,00 €
Matériel voirie et roulant	58 900,00 €
Travaux de reliure	2 500,00 €
Skate-park	60 000,00 €
Transition énergétique	75 000,00 €
Jardin partagé	7 500,00 €
Hors opérations / droit de licence	16 000,00 €
OPÉRATIONS FINANCIÈRES	389 024,97 €
Subventions d'équipement versées	25 000,00 €
Reprise du déficit antérieur	123 784,00 €
Remboursement en capital	206 000,00 €
Dépenses imprévues	34 240,97 €

TOTAL 1 301 270,97 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT 2022

Virement fonctionnement 2021	293 504,84 €
Récupération de la TVA	92 259,62 €
Subvention d'investissement	71 546,00 €
Divers dont Amortissement	16 028,51 €
Produits de cession d'immobilisation	87 932,00 €
Excédent de fonctionnement capitalisé	540 000,00 €
Emprunt	200 000,00 €

TOTAL 1 301 270,97 €

BUDGET 2022, DES MODIFICATIONS.

Lors du vote du budget primitif 2022, l'absence de communication des dotations réelles de l'état n'a pas permis d'inscrire la totalité des recettes de fonctionnement, celles-ci ont fait l'objet d'une décision modificative le 28 juillet. La majoration des dotations de l'état s'élève en fonctionnement à 59 798€, ce qui a permis un virement équivalent à la section d'investissement. Cette somme a été utilisée pour couvrir de nouvelles dépenses non prévues lors de la présentation du budget primitif.

Bernard OGER conseiller délégué aux finances

SALLE DES FÊTES

Poursuivant l'amélioration des conditions d'accueil à la Salle des Fêtes (remplacement des ouvertures, premières phases d'amélioration de l'éclairage et de l'isolation), le conseil municipal a décidé de nouveaux travaux. Suite à ceux importants sur la toiture et à la réalisation en 2022 d'une nouvelle phase d'isolation, qui nous ont permis de faire d'importantes économies de chauffage, nous poursuivons la rénovation de notre Salle des Fêtes. Comme nous l'avons tous constaté les peintures s'étaient dégradées au fil des années. Le conseil municipal a donc décidé de rénover le revêtement mural et les plafonds. Nous avons profité de l'échafaudage des peintres pour remplacer l'éclairage du plafond qui était énormément énergivore, par des LED beaucoup moins gourmands en électricité. Il a également été procédé, au niveau de la scène, à la mise en place d'un vidéo projecteur et d'un écran géant, le tout raccordé sur la sonorisation de la salle. Cette installation pourra servir à différentes manifestations, telles que conférences, projection de films ...

Bernard OGER, conseiller délégué aux finances et aux infrastructures



SKATE PARK ET AGRÈS DE FITNESS



C'était un aménagement souhaité par les jeunes adolescents de notre commune, et dès 2021 le conseil municipal avait prévu un investissement de 60 000€. Lors de rencontres avec les élus en charge du dossier, les jeunes pleudihennais ont été associés largement au choix et à la conception du futur skate-park ainsi qu'à l'étude des différents sites possibles pour son implantation. Finalement c'est le parking situé près du terrain synthétique qui a été retenu. Il a fait l'objet d'aménagements à commencer par l'agrandissement de la surface (dallage et enrobage), permettant la création d'une zone réservée au skate-park et d'une autre où ont été implantés des éléments de fitness, tout en améliorant les conditions de stationnement. Les élus ont choisi de ne retenir que des éléments fabriqués en France tant pour le skate que les agrès du fitness. C'est en libre accès, que depuis le printemps la pratique du skate est possible sur un terrain clos donc sécurisé et, depuis octobre, que trois éléments de fitness sont proposés aux activités physiques, d'autres éléments sont à l'étude pour 2023.

Bernard OGER, conseiller délégué aux finances et aux infrastructures

LA VOIRIE, OBJET D'ENTRETIEN RÉGULIER



Carrefour Beaumarchais



Route du Vau Clérisse

Comme chaque année, dans le cadre des engagements avec Dinan Agglomération, des travaux ont été réalisés sur la commune pour l'entretien de notre voirie. Cette année, le secteur de la gare et la route VC3 allant du calvaire Beaumarchais situé route de Mordreuc jusqu'à la sortie de la Gravelle vers la plage de la Ville Ger ont bénéficié d'une remise en état avec un enrobé. Quant à la voie menant au Vau Clérisse, des travaux plus importants étaient nécessaires : reprofilage, renforcement et enrobé, sur cette voie qui dessert maintenant cinq maisons.

C'est un investissement total de près de 112 000 euros qui a été réalisé en 2022.

Pour 2023, la commune envisage la réfection de la voie VC19 allant du Bas Champ, longeant la digue, remontant la Coquenais jusqu'à la Ville Abel et se terminant à la Croix Fermal soit 1,2km. D'autres secteurs pourront être améliorés en fonction des résultats des appels d'offre.

*Jean-François HULAUD,
adjoint aux travaux et vice-président du SIVOM*

SIGNALÉTIQUE ET MARQUAGE



ZONE 30

Fruits du travail mené par la commission « Mobilités et Sécurité routière », des conclusions se sont imposées concernant la sécurité routière dans le bourg. Force était de constater que la limitation de vitesse alors en vigueur (50km/h) n'était ni applicable en certains endroits, ni souhaitable en d'autres compte-tenu de la fréquentation de notre centre-bourg. Il en a résulté une proposition qui a fait l'objet d'une longue réflexion en concertation avec les services du Conseil Départemental des Côtes-d'Armor, gestionnaire des deux principaux axes (RD48 et RD29). Le Conseil Municipal, lors de sa session du 30 juin 2022, a donc étudié une "zone 30" adaptée à la physionomie de notre centre-bourg et aux usages, il a sollicité l'avis des habitants. Près de 150 réponses ont été déposées en mairie et 71% étaient favorables au projet. Lors de sa session du 6 octobre, le Conseil Municipal a validé celui-ci et décidé de sa mise en oeuvre dès la fin 2022. Pour rappel, cette limitation s'applique à tous les usagers qui seraient dès lors en infraction au-delà des 30 km/h dans la zone concernée.

David BOIXIERE, maire



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS ET RECYCLABLES



Comme nous en avons parlé dans notre numéro précédent, à la cale de Mordreuc, trois colonnes enterrées ont été mises en place afin de

remplacer les anciens containers. Chacune d'entre elles est dédiée soit aux déchets ménagers, soit au verre et la troisième pour les journaux. Ce point d'apport volontaire est à disposition de tous, mais plus particulièrement des habitants qui résident dans un rayon de 100 mètres à la ronde. Dans le bourg face à la cuisine de la maison de retraite, à l'entrée de la place du Verger, vont être installés, courant 2023, des containers semi-enterrés, qui apporteront le même service de tri sélectif en apport volontaire, à la disposition de tous et plus particulièrement aux habitants du centre bourg et toujours dans un périmètre de 100 mètres. N'oublions pas le container destiné à la récupération des cartons sur le parking de la salle des fêtes.

Bernard OGER, conseiller délégué aux finances et aux infrastructures



ENTRETIEN DES CHEMINS PIÉTONNIERS.

Dans la vallée parcourue par le ruisseau du Pée depuis Les Rouchiviers jusqu'au Val Hervelin, d'importants travaux ont commencé à être réalisés sur les ponts piétonniers enjambant la rivière qui au fil des années s'étaient peu à peu dégradés. C'est un total de six ponts qui vont être remis en état pour permettre d'emprunter cette agréable promenade en forêt, ci-jointe la vue du premier pont remplacé en 2022. Quant à la fontaine située près du village de la Ville Ger, sa remise en état précède celui d'un chemin qui permettra de relier le village à la grève.



LOGEMENTS SOCIAUX



Pleudihen offre sur plusieurs sites un total de 109 logements sociaux : Cité La Rance (25 pavillons), à Bellevue deux immeubles (24 appartements), Champs du Bourg (44 pavillons), Square du Verger (13 pavillons), Place du Verger (1 appartement), et à la Gare (2 appartements). L'année 2023 verra une offre supplémentaire de trois logements. Le bâtiment situé au 15 place de l'église, est propriété de la commune via l'EPF (Établissement Public Foncier) ce qui a permis de créer des commerces en rez-de-chaussée (Italie sur Rance, épicerie fine et trattoria, et un studio de photographie de Luc Robin). Les travaux de rénovation des étages, situés au-dessus des magasins, en partenariat avec le bailleur social La Rance, vont commencer en début 2023. À terme, trois appartements seront livrés au courant de l'année pour mise en location sociale.

CASERNE : URGENCE POUR NOS SAPEURS-POMPIERS !

En 1924, le conseil municipal, considérant la population de 3093 habitants répartis en 47 hameaux, décide de créer un « Service de Secours contre l'Incendie ». Depuis cette date, le Corps de Sapeurs-Pompiers de Pleudihen n'a cessé de fonctionner, même pendant la guerre. Au fil des années, il s'est doté, grâce à la commune et aux Pleudihennais qui se sont engagés humainement, de moyens d'intervention de plus en plus efficaces et de locaux qui ont évolué au cours des décennies. Du premier local situé rue des Frères Lamennais, en passant par les garages municipaux des années 70, c'est depuis 1990 qu'ils occupent un ancien garage automobile transformé en caserne. Constatant la vétusté de celle-ci, c'est en 2015 que le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 22) décide de

programmer un nouveau Centre d'Intervention et de Secours. Le conseil d'administration du SDIS délibère en 2018 et l'inscrit dans son programme d'investissement portant sur la période 2016/2021. En 2019, la Commune signe la convention de financement et propose un terrain à la Gare. A noter, que cet espace étant déjà artificialisé, cela nous évite de consommer 3 000 m² de terres agricoles. Les travaux devaient initialement démarrer en fin d'année 2020... Après plusieurs reports par le SDIS qui, malheureusement, entraînent des surcoûts, le chantier doit débuter en 2023. Le coût total de la construction étant estimé à 1 200 000 €, notre part locale, en plus de la fourniture du terrain viabilisé, reste de 10%. Ce montant sera reporté dans nos budgets 2023 et 2024.



LA RANCE : NOTRE ENVIRONNEMENT EN DANGER

C'est en 1921 que l'idée de construire une usine marémotrice sur la Rance est étudiée. L'utilisation de l'énergie des marées n'était cependant pas nouvelle, puisque, de longue date, des moulins à marée ont existé dans l'estuaire de la Rance comme à Pleudihen qui en comptait quatre (à Mordreuc, au Pont de Cieux, à La Tourniole et..Le Prat aujourd'hui sur la Vicomté). Lors de la promulgation en 1956 du décret autorisant la construction de l'usine marémotrice, la réglementation environnementale était inexistante et on ne parlait pas encore de développement durable. Il n'y avait donc aucune contrainte à caractère environnemental imposée à EDF dans la convention de concession, hormis l'obligation de maintenir la navigation. Et pourtant ...



Vues de la Rance près de Mordreuc dans les années 1920 et cent ans après

L'usine marémotrice a bouleversé le site, mais créé aussi une situation inédite du point de vue gouvernance. Par convention, en 1968, l'État propriétaire du Domaine Public Maritime (DPM) de l'estuaire, a concédé l'exploitation à EDF pour une durée de 75 ans soit jusqu'en 2043.

Force est de constater les dégradations liées à la modification du régime des marées que ce soit sur l'envasement, l'écosystème, les habitats estuariens, les usages côtiers, la navigation, ... qui, à terme, mettent en danger l'estuaire et menacent son caractère maritime.

Lancé en 1995, face à un premier constat alarmant, le Contrat de baie se promettait d'être exemplaire et d'extraire 1 million de m³ de vase dans l'estuaire. Il y a eu effectivement des travaux entrepris, notamment sur le site de Mordreuc permettant de retrouver une plage de sable, mais pour le reste de la Rance, les volumes retirés étaient insuffisants (moins de 20% du million prévu !), et malheureusement cette expérience n'a pas abouti à des décisions pérennes...

Dès 2019, des études techniques, ont montré un envasement estimé entre 200 000 et 500 000 m³ par an entre 2011 et 2018. Alors que le Conseil Scientifique a retenu en 2022 un volume d'apport d'origine maritime de 120 000 m³ par an, on peine à proposer des solutions qui permettraient de stopper ces apports annuels comme le demandaient les rapports de l'État (CGE-CGEDD 2016). On peut légitimement s'interroger sur la crédibilité des engagements pris. Pourtant un plan durable de gestion des sédiments et de réhabilitation de l'estuaire doit impérativement être mis en place. L'une des voies permettant de financer les travaux dûs par l'EDF est, comme le demandent les seize maires de l'estuaire et nos parlementaires (Sylvie Robert, Alain Cadec, Jean-Luc Bourgeois, Hervé Berville puis Chantal Bouloux), d'obtenir une tarification verte de l'énergie produite comme pour d'autres énergies renouvelables. C'est avec cette volonté d'agir que s'est créée l'Association du Collectif des maires des communes des bords de Rance afin de veiller à ce qu'un plan de gestion durable et pérenne des sédiments soit enfin mis en œuvre. Le 26 novembre 2022, jour anniversaire de l'inauguration de l'Usine Marémotrice par le Général de Gaulle, leur présence aux côtés des associations visait à rappeler l'urgence d'agir concrètement.

Bertrand PANGAULT et Jean REUNGOAT



PLANTES INVASIVES DANGEREUSES POUR LA SANTÉ

Si vous observez l'une d'elle, n'intervenez pas mais contactez la mairie ou Cœur Émeraude au 02.96.82.36.32 ou 06.09.13.38.10
À Pleudihen, nous sommes particulièrement préoccupés par la présence du Datura.

LE DATURA STRAMONIUM



Le Datura était considéré depuis des temps reculés comme une plante magique associée à la sorcellerie ou à la magie noire. La floraison s'étale de juillet à octobre laissant place à des bogues épineux remplis

de graines. Ses effets délétères l'ont fait surnommer « herbe aux fous » en effet la pomme épineuse, ingérée ou en fumée provoque la déconnexion du réel et des hallucinations. Mais il a d'autres effets tout aussi graves tels que la tachycardie, la mydriase (dilatation de la pupille), la diminution de la salive et de la sueur et le ralentissement du transit intestinal. De plus, les troubles du comportement, caractérisés par une désorientation spatio-temporelle, apparaissent ensuite et nécessitent parfois une hospitalisation. C'est l'ensemble de la plante (racines, tige, fleur et graines) qui est toxique. Pour un enfant, ingérer 2 à 5g de graines peut entraîner la mort. Poussant en zone de culture, dans les potagers, mais aussi dans les remblais et les talus, le datura doit être éliminé avec précaution. En effet, chez ceux qui l'arrachent et brûlent le tas de mauvaises herbes contenant majoritairement du datura, l'inhalation accidentelle de la fumée peut largement suffire à provoquer des hallucinations pendant plusieurs heures.

L'AMBROISIE À FEUILLE D'ARMOISE



C'est une plante opportuniste envahissante dont le pollen est hautement allergisant pour l'homme. La plante n'est par elle-même pas toxique, mais c'est son pollen qui l'est, pour les Européens. Chaque pied libère quotidiennement plu-

sieurs millions de minuscules grains de pollen, les troubles allergiques les plus graves (conjonctivite, rhinite, trachéite, voire asthme et même urticaire) sont rencontrés d'août à octobre. Pour se débarrasser de cette plante, désherber chimiquement est une mauvaise solution, car les pesticides utilisés sont toxiques. Pour être efficace, l'arrachage ou le fauchage doivent être effectués avant la floraison.

LA BERCE DU CAUCASE



Cette plante herbacée annuelle de très haute taille (jusqu'à 5m) se développe en bord de route et dans les terrains vagues à partir d'avril. Introduite comme plante ornementale en Europe de l'Ouest, elle

est considérée comme une espèce envahissante. Un simple contact avec la plante intacte n'est pas dommageable. C'est l'imprégnation de la peau par la sève qu'il faut éviter. Celle-ci est incolore avec une odeur assez agréable mais elle contient des substances photo-sensibilisantes. La réaction se déclenche seulement lorsque la peau imprégnée est exposée à la lumière, notamment aux rayonnements solaires, et se caractérise par des inflammations et des brûlures de la peau. Les cloques provoquées peuvent atteindre la taille d'une pomme de terre. Les séquelles n'apparaissent qu'après plusieurs heures et peuvent dans certains cas laisser des traces qui persistent des années.

LE RAISIN D'AMÉRIQUE



Cette grande plante vivace (jusqu'à 2 ou 3m) se développe dans les secteurs boisés. Toute la plante est toxique pour l'homme et les animaux. La consommation des

fruits provoque une sensation de brûlure dans la bouche, une augmentation de la salive, des crampes gastro-intestinales et des vomissements ainsi que des diarrhées sanglantes et de la cyanose. Ces effets digestifs et neurologiques peuvent être très sévères voire mortels dans les 6 heures si la quantité ingérée est suffisante. Comme le jus pénètre la peau, tout contact de la peau nue avec la sève ou d'autres parties internes de la plante doit être évité et peut provoquer une dermatite de contact chez certaines personnes sensibles.

Bertrand PANGAULT

QUE FAISONS-NOUS POUR LA BIODIVERSITÉ ?

Plan d'action pour la biodiversité communale



En 2021, la commune de Pleudihen-sur-Rance a répondu à l'appel à « manifestation d'intérêt pour la réalisation de l'Atlas de la biodiversité » de Dinan Agglomération dont l'objectif est la connaissance et la préservation de la biodiversité du territoire. Vingt-cinq des soixante-quatre communes de Dinan-agglomération ont déposé leur candidature pour vingt places éligibles. Notre commune quoique non sélectionnée a pu bénéficier des ateliers destinés à permettre l'élaboration d'un projet communal en faveur de la biodiversité.

Conformément au règlement, trois personnes volontaires ont été désignées par le conseil municipal : un élu Pierre Chouin, un technicien, Sébastien Boucher, directeur des services techniques et Maryvonne Simonot-Stallaerts, « habitante référente » pour ses compétences en Ecologie et Environnement, notre maire étant le vice-président en charge de l'Environnement de Dinan-Agglomération.

Nous avons participé aux ateliers thématiques proposés (mares, lavoirs et biodiversité, pollution lumineuse et biodiversité dans les bâtiments, prairies, landes et littoral, espaces verts et vergers, forêt, bocage, agriculture et biodiversité...). Nous avons contribué au recensement des mares et des lavoirs de la commune. Les services techniques ont nettoyé et mis en valeur le lavoir de la



Ville Ger. En matière de pollution lumineuse, quelques luminaires communaux ont été identifiés afin d'être modifiés, car ne respectant pas les critères pour protéger la faune nocturne. Le temps d'éclairage a été réduit au fil des années pour faire des économies tout en prenant en compte la vie des citoyens et le respect de la vie animale nocturne. Un travail de réflexion sur les lieux de fauchage, notamment tardifs ainsi que sur les plantes à privilégier dans les espaces fleuris de la commune, a été engagé par Sébastien Boucher.

Notre participation à ces ateliers a permis de mettre en place des animations au jardin du presbytère : telles « curieux de nature » le 6 juin, « hirondelles et martinets » le 29 juin par un animateur du GEOCA (Groupe d'Etude Ornithologique des Cotes-d'Armor), ainsi que l'exposition « Fleurs en fête » du 30 septembre au 2 octobre. Nous avons obtenu de nouveaux nichoirs, en plus de ceux déjà construits et installés par Sébastien Boucher. Il a également été proposé, aux enseignants des deux écoles un accompagnement « sur la découverte de la biodiversité » réalisé par des animateurs « Nature » du territoire.

Bien d'autres actions et réflexions sont en cours. C'est un sujet tellement vaste. Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Pierre CHOUIN, Sébastien BOUCHER, Maryvonne SIMONOT

EXPOSITION « FLEURS EN FÊTE »

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE CONSISTE À ADAPTER LE MODE DE GESTION À CHAQUE ESPACE EN PRENANT EN COMPTE SA VOCATION, SA FRÉQUENTATION ET SA SITUATION.

L'objectif : être le plus respectueux de l'environnement en limitant engrais et traitements. Cette approche raisonnée est idéalement à prendre en compte dès la conception des aménagements.

DE L'AMÉNAGEMENT À L'ENTRETIEN - UNE VISION ÉCO-RESPONSABLE*
*ÉCOLOGIQUEMENT PERTINENTE ET ÉCONOMIQUEMENT VIABLE

Élus et agents consistent leurs choix d'aménagements, en fonction d'axes portés explicitement à concevoir le service technique adopter ses pratiques en conséquence. Quelques illustrations non exhaustives.

EXTER	IMPACTS	AMÉNAGEMENTS	CHIFFRES	ENTRETIEN
Garantir un service ou usage à la population	Suppression des phytosanitaires	Aménagements et gestion différenciés	Désherbage manuel ou thermique	Paillage des massifs
Minimiser l'impact sur la biodiversité	Maintenir la perméabilité des sols	Végétalisation d'espèces stratégiques	Fertilisation de prédi de murs	Fauchage tardif ou entretenu
Réduire le besoin en ressources	Lutter contre les espèces invasives	Laisser douces perméables	Végétaux résistants en ressources	Gestion douce des arbres et arbustes
Limiter l'artificialisation des sols	Privilégier les espaces et usages partagés	Optimiser les aménagements existants	Limitation des surfaces engazonnées	Épandage et compostage
		Équipements au service de la biodiversité	Piégeage et ville - faune et flore invasives	Arosage avec récupération d'eau de pluie
			Sensibilisation de la population	Réduction éclairage public, performances

Pleudihen sur Rance **Vivre en harmonie!**

SORTIE MÉMORIELLE À SAINTE-MÈRE-ÉGLISE



Le vendredi 6 mai 2022, la municipalité de Pleudihen, a organisé avec l'appui de l'association INSTANT MEMORY, un voyage mémoriel à Sainte-Mère-Église en Normandie, pour les élèves de sept classes de CM1-CM2 des écoles publiques et privées de quatre communes (Pleudihen, La Vicomté, Saint-Hélen et Miniac-Morvan). 156 enfants, 36 enseignants et parents accompagnateurs participaient à cette visite qui débuta en empruntant la Voie de la Liberté. Dans les cars, transformés en salles de classe, tout en progressant vers le Cotentin, une animation sous forme de quizz permettait d'aborder certains aspects du débarquement de juin 1944.

À l'arrivée, impossible de ne pas être saisis par le parachute accroché au clocher de l'église de Sainte-Mère qui nous renvoie au célèbre film « Le jour le plus long ».

Aussitôt, direction l'AIRBORNE MUSEUM où nous sommes attendus pour une visite personnalisée. L'espace WACO consacré aux planeurs utilisés lors du débarquement, comme le bâtiment C-47 où trône cet avion légendaire, de même que l'opération « Neptune » qui invite, en pleine nuit, à embarquer aux côtés des parachutistes de la 82^{ème} Division aéroportée afin d'être largués sur Sainte-Mère, au cœur des combats, nous captivent durant deux heures.

Puis vient le moment, où dans un espace privatisé du musée, nous attendent cinq dames témoins encore vivantes de cette nuit du 5 au 6 juin 1944. Mesdames Auvray, Flais, Renouff, Fautrat et Duchemin avaient alors entre 12 et 22 ans et maintenant, 90 à 100 ans. Leur vivacité et leur éloquence face à 156 enfants de 9 à 11 ans, n'indiquent en rien leur âge. Durant une heure et demie, nos jeunes, attentifs et passionnés, écoutent en silence leurs témoignages et anecdotes avant de poser quelques questions. Le mot de la fin reviendra à Andrée Auvray qui, à la demande d'un enfant, répond avec sagesse : « *ce qui m'a le plus marqué, c'est la solidarité de cette époque, car on n'avait pas le choix, c'était très dur, il fallait s'entraider et ça, c'était bien* » avant d'ajouter,



pour autant : « *je ne vous souhaite pas de vivre cela !* ». Ces dames seront chaleureusement applaudies et remerciées par toute l'assemblée.

Après cette matinée bien remplie en émotions, la pause déjeuner se déroule « sous un chaud soleil normand ».

Nous rejoignons ensuite le site des « marais de la Fièr », situé à 3 kilomètres de Sainte-Mère. Là, devant le Mémorial à la gloire des parachutistes américains tombés lors du débarquement, nous sommes accueillis par Louissette Leduc accompagnée de membres des Amis des Vétérans américains (AVA) ainsi que de « reconstituteurs Paratroopers » dont le Docteur Sébastien Gomez, en tenue de « médecin ». En trois étapes, les jeunes découvrent, ce qu'était l'appui médical d'alors, une présentation de véhicules militaires mythiques, et l'histoire des rudes combats meurtriers de la Fièr. Une photo est prise devant la statue du soldat américain IRON MIKE avant de rejoindre le secteur d'Utah Beach.

Pour terminer cette intense et passionnante journée, devant le Mémorial commémorant le débarquement de la 2^{ème} Division blindée française en Normandie, entre le buste du Général





Leclerc et la première borne de la Voie de la Liberté, nous traçons les grandes lignes de cette prestigieuse unité. Un instant solennel durant lequel nous évoquons le Serment de Koufra du 2 mars 1941... Ensuite, 7 élèves déposent une gerbe au pied



du mémorial avant que toute l'assemblée, après une minute de silence, entonne une chaleureuse Marseillaise. Un moment de vive émotion qui clôture cette superbe journée avant de reprendre la direction des bords de Rance.

Jean REUNGOAT



NB : Mme Hélène Renouff, l'une des dames témoins est décédée le 26/12/2022 à l'âge de 96 ans.

CÉRÉMONIES PATRIOTIQUES 2022

LE DIMANCHE 8 MAI 2022, après l'office religieux, les Pleudihennaises et Pleudihennais ont célébré « la Victoire de 1945 » devant le monument aux morts.

Après la lecture des messages, Monsieur le Maire a terminé son mot en évoquant le voyage mémoriel effectué deux jours plus tôt, à Sainte-Mère-Eglise dans le Cotentin par 156 élèves des classes de CM1/CM2 des écoles de Pleudihen, La Vicomté, Saint-Hélen et Miniac-Morvan. Après avoir rappelé le Serment de Koufra de la 2ème Division Blindée du Général Leclerc et mis à l'honneur tous ceux qui débarquèrent, en particulier à Utah Beach le 1er août 1944, Monsieur le maire a évoqué le souvenir de Monsieur Edmond Playoust Maire de Pleudihen de 1977 à 1989 qui a appartenu à la 2ème DB, sans oublier une pensée particulière pour Monsieur Marcel Lelièvre de La Coquenais, décoré ici même l'année dernière, et qui à 17 ans rejoint cette grande unité

LE SAMEDI 18 JUIN, Pleudihen a commémoré le 82ème anniversaire de l'Appel du Général de Gaulle, avec le dépôt de gerbes au monument Emile Bouétard et à la stèle des soldats américains tombés au « Champ d'honneur » lors de notre libération les 3 et 4 août 1944. La lecture des messages, de l'Appel du 18 juin 1940 et de la liste des 16 Pleudihennais ayant rejoint les Forces Françaises Libres, a été un moment fort de la cérémonie animée par la chorale lors de la Marseillaise, du Chant des Partisans et de l'Hymne Européen



LE VENDREDI 11 NOVEMBRE notre commune a honoré la mémoire de l'ensemble des combattants de toutes les guerres qui ont donné leur vie pour la Patrie. Après le déroulé traditionnel du cérémonial et la Marseillaise entonnée par la chorale, le chant de



14-18 « Eclairs d'acier, nos rêves volés » a été magnifiquement interprété par la quarantaine d'élèves des classes de CM1 et CM2 présents. La lecture du message du ministre des Armées rappelle le traumatisme mondial de cette Grande Guerre, avant qu'un hommage soit rendu aux deux soldats français tombés au « Champ d'Honneur et morts pour la France ». Lors de son discours, Monsieur le Maire en évoquant le « Grand livre de nos morts » ouvert au cours de « notre Histoire » a cité son arrière-grand-père, Monsieur Jean Pépin, cultivateur pleudihennais qui de retour de la Première Guerre mondiale écrira des années plus tard ces sages paroles : « *L'humanité saura, un jour, que la paix s'impose comme une nécessité absolue pour que l'Homme atteigne sa vraie dimension* ». Monsieur le Maire terminera par : « *nous sommes là pour leur rendre hommage et chérir cette paix qu'ils nous ont si chèrement transmise* ».

LE LUNDI 5 DÉCEMBRE, depuis 2003, la France consacre cette journée aux hommes qui servirent de 1953 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie sous nos drapeaux. Plus de 25 000 de nos soldats tombèrent pour la France. Comme chaque année, la municipalité souhaite s'associer à cet hommage lors du 60ème anniversaire de la fin de la guerre en Algérie, en mettant à l'honneur les Pleudihennais qui ont servi sous les drapeaux pendant cette période. Trois sont morts pour la France durant ce conflit : Jean Collet, Yves Lebigot et Yves Courtois. Leurs noms sont à jamais gravés sur notre monument aux morts. Pour le dépôt de gerbe, Mr le Maire était accompagné de Mme Sophie Durnerin, en absence de Mr Thierry COURTOIS, tous deux enfants du capitaine Yves Courtois, tué le 21 février 1962 à Philippeville.

JEAN REUNGOAT



JAZZ EN PLACE

La 16^e édition a retrouvé son public, le jeudi 25 août sur la Place de la mairie, avec une belle programmation. En première partie, le jeune groupe rennais La Marquise (composé de Fred Guesnier à la contrebasse, Vincent Robineau à la guitare, Jérémie Mignotte à la flûte, Olivier Pellan à la batterie) invitait le talentueux saxophoniste Thomas Gomez pour offrir une musique originale et tonique.



En seconde partie, le trio Duylinh Nguyen (Duylinh à la contrebasse, Kim Minchan à la batterie, Baptiste Herbin au saxophone) nous a proposé un hommage à Peter King avec des envolées de saxophone décoiffantes.

Cette soirée a enchanté les 400 spectateurs rassemblés pour leur rendez-vous annuel avec l'Association Jazz en place qui remercie la municipalité pour son soutien, les bénévoles pour leur engagement et le public pour sa fidélité.

Gilberte BELLANGER

THÉÂTRE

Cette année, les 19 et 20 novembre, dans le cadre des animations du Téléthon, la troupe de théâtre des Amis du Patrimoine proposait à la salle des fêtes la pièce « Faut prendre la vie du bon côté » de Jérôme Dubois. *Quatre sœurs octogénaires sont locataires d'une grande maison, mais leur propriétaire veut la vendre aussi elles n'auront de cesse d'user d'imagination pour faire fuir les futurs acheteurs.* Un moment de rire qui permet de remettre un chèque de 620 euros au profit du Téléthon.



Thérèse-Marie OGER, présidente des Amis du Patrimoine

CONCERT « JUBILATE »



Un beau concert le dimanche 21 août en l'église de Pleudihen-sur-Rance. Créé en 1997 à la Cathédrale de Toulon, le groupe de chanteurs JUBILATE cultive le chant grégorien et les polyphonies anciennes, lors de concerts donnés « A cappella » sans accompagnement musical, dans des lieux sélectionnés pour leur qualité acoustique. Des concerts ont été proposés dans toute la France, mais aussi à l'étranger : Pologne, Italie, Espagne, Etats-Unis... Leur tournée bretonne a débuté cette année par notre commune, avec Yan Zawacki et Lidia Kawecka sous la direction du ténor Alain Pupier, alternant des chants grégoriens, des polyphonies et de très beaux solos baroques...

Jacques TERRIÈRE Adjoint à la Culture et à la Citoyenneté.

VENDREDI PLAGE

Depuis 2017, les Vendredis Plage sont devenus un rendez-vous incontournable de l'été, sur notre plage des bords de Rance... Cette année, du vendredi 15 juillet au vendredi 12 août, l'association Pleudihennaise des Bords de Rance et la commune proposaient aux Pleudihennais et aux estivants un programme alliant sport de plage (beach volley, beach soccer...), détente et convivialité sous un ciel clément et sans excès de chaleur. Outre le grand espace réservé au marché, à ses producteurs et aux artisans locaux, les divers stands de restauration offraient galettes et crêpes, moules et frites... Plus tard au début des nuits, les soirées se poursuivaient avec une scène musicale ouverte et avec des concerts.

Didier JUIN, adjoint aux affaires générales et aux sports





JOURNÉES DU PATRIMOINE DES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2022

Ses objectifs sont de faire découvrir des lieux publics et privés, ainsi que des savoir-faire sur notre commune. Elles ont permis d'accueillir des Pleudihennais aux différentes portes ouvertes sur notre commune. Un moment particulier lors de la randonnée du circuit du Val Hervein a été l'intervention de l'un de nos concitoyens ayant vécu cette période de notre histoire : Jean Pommeret nous a conté, comment alors qu'il avait 11 ans, se sont déroulés les événements d'août 1944, qui ont conduit les villageois du Val Hervein à faire le vœu d'ériger une statue de la vierge Marie dans la grotte.

*Michel PERRUSSEL,
conseiller délégué au tourisme, au
patrimoine*

LA FÊTE DU BLÉ 2022



sur scène, Gims a rencontré le petit Clément qui avait demandé à voir son idole, pour un beau moment de partage. Vers 1h30 du matin, une pluie salvatrice a refroidi l'atmosphère surchauffée depuis plusieurs mois. Elle a également fixé la poussière sur les parkings éloignant de ce fait le risque d'incendie.

La Fête du Blé du lendemain a connu son habituel succès, malgré la pluie tombée en début de matinée sur Rennes et les environs. Vers 14h, c'est l'appel au rassemblement pour le défilé des battous, les habits d'autrefois ont été sortis des armoires pour revivre l'ambiance des années perdues dans l'histoire de la première moitié du XX^e siècle. Les outils ont été préparés, aiguisés, affûtés et sont fièrement portés par les acteurs du jour ; les machines soigneusement nettoyées et tirées par des chevaux ou des tracteurs provoquent l'admiration des spectateurs. La fête s'anime tout au long de l'après-midi sous les regards attentifs des visiteurs : manier la faucille, tenir la faux, conduire un attelage de deux à quatre chevaux, élever des poules et leurs poussins, entretenir la ferme, associer une équipe capable de faire fonctionner une batteuse... En parallèle, les artisans travaillent en pratiquant les gestes de leur métier : fabriquer des paniers, cercler une roue, sculpter le bois et la pierre, découper et coudre le cuir, tisser, broder, repasser, assembler les pièces des vêtements, presser les pommes pour faire le cidre et tant d'autres choses. Autant de gestes et d'activités que l'on ne peut partager que le jour de la Fête du Blé et des vieux métiers. La journée se termine par la traditionnelle potée, cuite dans des chaudières en fonte chauffées au bois. Enfin, ce sont deux bals qui clôturent la soirée.

Prenez date ! Pour 2023, le concert et la Fête du Blé auront lieu les 12 et 13 août.



Maurice BOIXIERE

EUROPOUSSINS

L'édition 2022 fut un succès. Elle a connu une très forte affluence, notamment lors du traditionnel défilé, et vu la victoire de l'équipe belge de Beerschot-Anvers face aux joueurs de la Juventus de Turin. La 26^e édition se prépare déjà en coulisse, et aura lieu les 3 et 4 juin prochains, pour faire à nouveau de Pleudihen-sur-Rance, l'espace d'un week-end, la capitale du football européen.



Comme chaque année, nous aurons le plaisir et l'immense bonheur d'accueillir les clubs les plus prestigieux de l'élite Européenne : Liverpool, Anderlecht, Juventus, Berlin, Paris Saint-Germain, Monaco, Prague, Bétis Séville et bien d'autres encore.

Au préalable, se tiendra le National Qualificatif qui aura lieu sur le site de Pleudihen, les 15 et 16 avril. Les clubs amateurs seront présents sur les bords de Rance pour tenter d'obtenir leur qualification, un rêve pour ses jeunes footballeurs et une fierté pour les éducateurs.

Une nouvelle fois, nous aurons besoin de partenaires, de bénévoles et de familles d'accueil, maillons essentiels à la réussite d'un tel évènement.



Nicolas COUDRAY Vice-Président du Stade

UNE ANNÉE DE CYCLISME, AU PROGRAMME DU COMITÉ DES FÊTES

Le dimanche 21 août, c'est sur un nouveau parcours que se sont déroulées les deux épreuves cyclistes sur route avec au programme une course cadets et une autre réservée aux séniors. Ils ont suivi un nouveau tracé proche du bourg, en partant rue de Bellevue pour gagner Beaumarchais, puis passant par la Touche et Gournou (classement des grimpeurs) avant de rejoindre la Guimardière et la rue de Bellevue. C'est le jeune Ravaleux qui a gagné la course cadets, et Tanguy Dervily qui, après avoir parcouru 30 fois la boucle, s'est imposé dans celle des séniors.



Le dimanche 30 octobre, le Comité organisait le Trophée des Sous-Bois 35, une épreuve reconnue dans la région. Le circuit de cyclo-cross qui est situé dans la prairie à côté du terrain de football a été bien apprécié tant des coureurs que de la part des spectateurs qui pouvaient voir le parcours dans sa totalité. Ce sont quatre épreuves qui se sont déroulées sous un ciel clément, dont la durée varie : 20 minutes pour les minimales, 30 pour les cadets et cadettes, 40 pour les juniors et les femmes, et 50 pour les espoirs séniors.

Le matin avant le cyclo-cross, le comité avait organisé une marche autour de Pleudihen avec l'Association Souffle d'Espoir, afin de recueillir des fonds pour la lutte contre le cancer. Cette action a permis de récolter 500€ qui ont été remis au Centre Eugène Marquis de Rennes.

Didier JUIN, adjoint aux affaires générales et aux sports

JOUTES NAUTIQUES

Le club Kiwanis a organisé, sur les bords de Rance à Dinan, le dimanche 10 juillet la 17^{ème} édition des joutes nautiques opposant amicalement 24 équipes du Pays de Dinan avec un objectif caritatif.

Ces joutes se déroulent sous forme de tournoi, chaque équipage composé de six rameurs, un barreur



et un jouteur dont l'objectif est de faire tomber celui de l'autre embarcation. Notre équipe, « les mousquetaires de Pleudihen », n'a pas disputé les barrages malgré le match nul acquis avec le finaliste. Finalement ce sont nos voisins de St Hélien qui remportent le tournoi 2022.

Les bénéfices de cette journée permettent d'aider l'enfance en situation de handicap, quel qu'il soit.

Michel PERRUSSEL, conseiller délégué au tourisme et au patrimoine

FÊTE DES DORIS !

La 22^{ème} Fête des Doris « De Cale en Cale » organisée par l'Association pour le Développement de la Vallée de La Rance - ADVR - s'est parfaitement bien déroulée, les 27 et 28 août 2022 avec une belle participation de 273 inscrits sur 84 doris, encadrés par la SNSM et 4 bateaux accompagnateurs. Des équipages venus des 4 départements bretons, de Normandie et d'Île de France ont rejoint ainsi l'événement, dont beaucoup de jeunes adultes qui participaient à la manifestation pour la première fois... Convivialité et bonheur des équipages de se retrouver sur l'eau avec un temps magnifique facilitant la navigation, malgré des étapes plus longues que les autres années. Une forte affluence a été appréciée sur l'ensemble des cales, où chaque escale reste un moment attendu des habitants et des autres spectateurs venus tout spécialement.

L'ensemble des communes a proposé un accueil de qualité et bien animé dont Le Minihic pour la soirée du samedi, et le dimanche : Pleudihen-sur-Rance pour un accueil convivial à la Ville Ger, avant le déjeuner à Plouër-sur-Rance.

L'escale dans notre commune a été très réussie, facilitée par le soutien très apprécié des Celliers Associés Val de Rance et le discours volontaire de David Boixière, Président de l'association du collectif des maires des bords de Rance, sur nos sérieux problèmes liés à l'envasement de notre estuaire...

Jacques TERRIÈRE, représentant élu de Pleudihen-sur-Rance à l'ADVR.



L'ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE « ENTRE TERRE ET MER »

Cette année 2022 a été riche en projets, échanges et évènements.

Beaucoup d'activités en commun pour les 6 classes, comme celui de la musique avec Annaïg et Sonia, intervenantes du kiosque de Dinan sur le thème « coder et décoder la musique ». Les élèves ont également participé au Cinécole, dispositif départemental d'éducation au cinéma, et ont pu visionner 3 films au cours de l'année scolaire.

Chaque classe a bénéficié d'actions spécifiques - des Maternelles au CP, des séances de jeux, avec Jérémy de la ludothèque de Plouër sur Rance, les parents étant invités à y participer - pour les TPS-PS-MS, un projet OCCE (Office Central de Coopération à l'École) Bricoles d'école avec la fabrication d'un circuit pour balle de ping-pong, en partenariat avec les écoles de La ruche et de Trigavou – des GS au CM2, avec les animateurs de la maison de la Rance, un travail sur notre eau, les zones humides et la rivière, le cycle de l'eau, les usages naturels et domestiques de l'eau, la mare, les amphibiens et la biodiversité pour les plus grands, avec des sorties nature, découverte et observation sur différents sites, comme la Ville Ger, Quévert, St Suliac... - pour les CE1-CE2-CM1, avec Liam Guinan professeur à l'IUT de Rennes, l'étude des bases de l'électricité et de l'évolution des moyens de communication – pour les CE2-CM1-CM2, avec trois étudiants en médecine, évoquer les problèmes sanitaires et réfléchir aux thèmes de l'activité sportive et de la santé mentale - en juin, l'association des Terre Neuvas est venue, dans les classes, afin de transmettre la mémoire de cette extraordinaire aventure de la Grande Pêche - sans oublier la journée mémorielle du 6 mai à Ste Mère Église.

Pour leur sortie de fin d'année, les maternelles sont allées à Lyvet dans le jardin de Suliac, où ils ont participé à des petits ateliers pour découvrir le potager. Ceux des autres classes ont fait la traditionnelle randonnée jusqu'à la Ville Ger en passant par Mordreuc.

L'année scolaire s'est terminée par une très belle fête de l'école où la bonne humeur et le soleil étaient au rendez-vous. Les



enfants ont proposé un spectacle, chants et danses aux familles qui sont venues très nombreuses.

En septembre une nouvelle année scolaire a débuté avec la nomination à titre définitif de Marie Claire Degorce sur la 6ème classe en GS-CE1. Ce premier trimestre a été riche en activités - avec le projet original alliant histoire, patrimoine et éco geste, les classes de Mme Mevel et Mr Gédouin sont allées à St Helen découvrir le château et la légende de Patira ; ils en ont profité pour ramasser des pommes dans le verger de la grand-mère d'Ulysse afin de confectionner du jus de pommes bio avec l'équipe de l'APE – le projet musique sur les voix du monde, avec le Kiosque de Dinan, rythme nos lundis - du CE2 au CM2, traditionnelle sortie « Nettoyons la Nature » - pour les CP, rencontre du peintre Mystère Turtle et son exposition à la salle culturelle ; les élèves ont été séduits par les tableaux, les formes, les couleurs, les personnages imaginaires...le retour en classe a été très créatif. Merci à l'artiste pour son accueil et sa générosité ! – les CM1-CM2, ont admiré à Saint Malo, les bateaux de la « Route du Rhum » et le musée des Terres Neuvas pour poursuivre le travail de mémoire de début d'année.

Alexandra BOURRET, directrice Ecole Entre Terre et Mer



UNE ANNÉE SCOLAIRE À L'ÉCOLE NOTRE-DAME

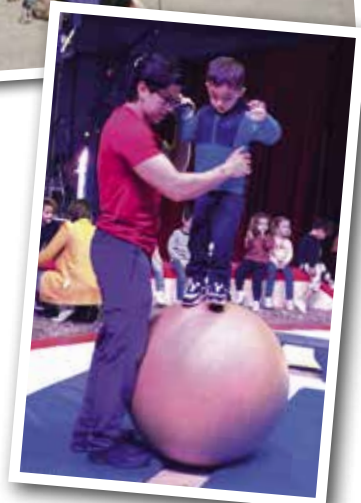
L'année qui s'est écoulée a apporté son lot de bons souvenirs pour les enfants et l'équipe éducative !

De nombreuses animations pédagogiques ont été concoctées par les enseignants - au théâtre des Jacobins pour les MS-CP pour la représentation du Carnaval des Animaux - le cinéma pour les Petits et les CE1 - l'animation Monde et Nature sur l'eau en CE2 - celle sur l'électricité et ses dangers en CM - celle sur les Arts pour les maternelles et CP-CE1 - la visite du bateau corsaire à St Malo pour les GS-CE1 - le cycle voile en CM2 - l'initiation au théâtre en CE1 - les sorties en forêt et à la ferme pour les Petits - la rencontre entre les CM et les collégiens de St Stanislas à Plouër - le projet avec le Stade Rennais (qui s'est clôturé par la visite du stade et la rencontre avec les joueurs) pour les CM2 - la chorale inter-écoles à laquelle ont participé les enfants de CE2 et de CM. Sans oublier la journée proposée par la mairie, vécue à Ste Mère Eglise pour les CM1, ni le voyage de 5 jours en pays de Loire pour les CM. Depuis l'an passé, nous organisons les élections de nos éco-délégués, deux enfants de chaque classe du primaire, élus par leurs camarades, qui se font porte-paroles de leurs remarques et souhaits.



Autre moment agréable fût le jour de Mardi-Gras où nos élèves du Sacré Cœur, en rejoignant les plus jeunes, à Notre-Dame, ont fait une halte à la Maison de retraite

où ils ont reçu un accueil chaleureux de la part des personnes âgées, et ce malgré la pluie et les gestes barrières qui nous empêchaient encore d'entrer. Mais qu'importe, la joie était bien présente ! Nous avons participé à la récolte de produits d'hygiène et de première nécessité pour l'Ukraine que les résidents de la maison de retraite avaient lancée. Et c'est une voiture pleine de produits qui y est arrivée ! Au printemps, une équipe de parents bricoleurs est venue prêter main forte aux enseignants (qui le sont un peu moins !) pour donner une seconde jeunesse à l'école du Sacré Cœur. Matinée qui s'est terminée par un apéritif bien mérité !



Enfin, le clou de notre année fut la quinzaine de classe-cirque vécue avec la collaboration des artistes du Cirque Gervais, installés derrière la maternelle. Ces deux semaines nous ont permis de mieux connaître ce monde, à travers des ateliers organisés pour que les enfants se familiarisent avec les arts circassiens, mais aussi par les rencontres de la vie quotidienne avec ces artistes. Les enseignants ont participé dans la joie et beaucoup de fous rires au spectacle avec leurs propres numéros ! C'est dans ces moments de partage, que l'on se rend compte combien notre école est un lieu de vie et non pas que d'apprentissages. C'est en agissant ensemble que l'on peut réaliser de belles choses.

Anne-Cécile QUEBRIAC directrice Ecole Notre-Dame



EXTENSION DE NOTRE MAISON DE SANTÉ



Comme annoncé dans le journal municipal 2021, la réalisation de l'extension de notre Maison de Santé a débuté en fin d'année dernière. Le chantier s'est déroulé dans de bonnes conditions avec des entreprises sérieuses, assidues et à notre écoute tout en respectant les professionnels restant en activité dans la première aile. Les travaux se sont terminés en octobre, pour une livraison des locaux au 1^{er} novembre.

A ce jour les huit nouveaux espaces de consultation ainsi créés sont occupés et celles et ceux, qui avaient dû temporairement déplacer leurs activités, ont pu réintégrer la Maison de Santé. Cette occupation confirme combien cette extension répondait à un besoin bien réel et aux demandes d'autres praticiens désireux de rejoindre la structure conformément aux attentes des Pleudihennais. Elle nous a permis de redistribuer les espaces et notamment ceux de l'étage de la première partie qui sont maintenant réservés à nos cinq médecins en activité à ce jour et qui devraient être rejoints par un sixième praticien en début d'année.

Nous tenons à remercier tous les professionnels qui ont fait preuve de compréhension et de patience le temps des travaux. Nous sommes convaincus que cette extension renforce leurs conditions de travail et améliore la qualité d'accueil. Merci à celles et ceux qui ont accepté de transférer leurs cabinets dans la nouvelle aile et bienvenue aux nouveaux arrivants qui renforcent une offre médicale et paramédicale particulièrement riche. Maintenant il ne nous reste plus qu'à attendre la fin de la construction de la pharmacie pour aménager le futur parking partagé.

Bernard OGER, conseiller délégué aux finances et aux infrastructures

À LA MAISON DE SANTÉ LAENNEC VOUS TROUVEREZ

Cabinet de médecine générale : 02 96 83 20 25

- Dr LETOURNEUR Alix
- Dr GUÉRIN Mathilde
- Dr MOINARD Pierre-Antoine
- Dr MARLIÈRE Bastien
- Dr GUILLERM Nicolas

Cabinet dentaire : 02 96 83 31 95

- Dr SEGUIS Julien
- Dr KAFI Aya
- Dr DURAND Aube

Sage-femme : 09 84 45 23 37

- Me COZ Victoire
- Me SAOUT Suzanne

Cabinet Infirmier : 02 96 88 28 57

- Me CAVIGNEAUX Virginie
- Me HAMON Christelle
- Me BEREST Catherine
- Me TROISDENIERS Florence

Cabinet de Kinésithérapie : 02 96 88 24 50

- Me ROY Chiraz
- Me JASLET Morgane
- Me POLARD Céline

Orthophonistes : 02 96 86 05 92

- Me SAUVAGE Méryl
- Me DURAND Cécile

Cabinet d'Ostéopathie : 02 96 87 02 06

- Me ROZÉ Éloïse
- Me NICOLAS Julie

Psychanalyste Psychothérapeute :

- Me PENOT Marie-Amélie : 06 48 48 84 11

Psychologue Psychothérapeute :

- Me LE CALVEZ Maud : 06 66 62 61 17

Pédicure – Podologue :

- Me MONNIER Stéphanie : 02 96 88 23 55

Pour compléter cette offre, vous trouverez dans le bourg

Étiopathe : 8 rue de Dinan

- Mr BOIXIÈRE Benoît-Joseph :
02 22 13 12 08

Ambulances de la Rance : 02 96 83 38 64

2 rue de Saint-Malo

BIEN VIVRE À LA MAISON DE RETRAITE



L'année 2022 a vu l'achèvement de l'extension avec un nouveau bâtiment apportant plus de confort aux résidents. En raison de modifications imposées par la commission de sécurité pour le système de sécurité incendie, cette première tranche n'a été livrée que début juillet. Cependant, ce n'est qu'en septembre que le transfert de résidents a pu être réalisé, dans cette nouvelle aile, en tenant compte de leurs souhaits. Maintenant, les travaux de réhabilitation d'anciens locaux vont débiter mais ils se révèlent complexes afin de ne pas perturber la vie des résidents. Quelques photos pour vous présenter les nouveaux locaux.



Des locaux neufs ou requalifiés ne sont utiles que s'il y a de la vie pour les résidents. L'animation est un élément clé pour que nos aînés puissent conserver leur autonomie et leurs capacités tant physiques qu'intellectuelles. En plus des activités préparées au sein de l'établissement par Nathalie, l'animatrice, celle-ci organise aussi des spectacles avec des intervenants extérieurs dont chaque mois, Catz artiste peintre qui pratique l'art thérapie. Il ne faut pas oublier les actions des bénévoles qui apportent leur concours (chorale, accompagnement aux sorties, cinéma, bowling, piscine.....). Elle propose également d'autres moments récréatifs tels les spectacles organisés depuis plus de 20 ans,



par l'Association Animage réunissant les animateurs de maisons de retraite. Cet automne, cela se passait à la salle des fêtes de Quévert où nos anciens et ceux des autres maisons de retraite participantes, ont pu profiter d'une journée avec gouter dansant animé par l'artiste Anne Laora.

En novembre, à la bibliothèque, l'exposition «Y a de la joie à la maison de retraite » a été réalisée par nos aînés pour nous faire voir autrement leur vie dans leur résidence. Plaisir, partage, souvenirs heureux, rires, bonne humeur, bienveillance, sourires étaient au thème de cette exposition.



La maison de retraite est également un lieu qui permet à nos anciens de vivre longtemps dans un cadre protecteur. C'est ainsi que le 26 octobre dernier, nous avons fêté les 100 ans de Mme Thérèse Hervé, un événement pas si rare à Pleudihen, puisque nous avons déjà fêté une dizaine de centenaires ces quinze dernières années.

Bertrand PANGAULT, Vice-président du CCAS

« PLEUDIHEN ET SES MÉTIERS », UNE PREMIÈRE EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE EN EXTÉRIEUR DANS NOTRE COMMUNE.

Ils sont artisans, employés, agriculteurs, professions libérales ou créatives et animent chaque jour le territoire de Pleudihen, par leur expertise, leur savoir-faire, la qualité de leur accueil, et pour certains, celle des produits finis proposés.

Femmes ou hommes, ils sont tous nos voisins en ce beau pays de Rance et représentent une grande diversité de métiers que nous n'imaginions pas toujours et que nous avons décidé de mettre en valeur. À partir de ce constat, et avec le soutien de la municipalité, six photographes réunis au sein de l'association Instant-Memory ont donné bénévolement de leur temps afin de réaliser les prises de vues des 72 professionnels qui ont accepté l'aventure. Chacun a travaillé à sa manière, donnant des portraits spontanés ou plus posés suivant leur propre style.

Ce coup de projecteur a permis de belles rencontres humaines, des sourires complices ou discrets, si précieux à partager. Et enfin, pour beaucoup d'entre nous la découverte du jardin du presbytère, endroit des plus agréables, remarquablement mis en valeur par les jardiniers et idéal pour l'accueil de telles expositions.



« NOS AÎNÉS », UNE NOUVELLE EXPOSITION EN EXTÉRIEUR POUR 2023.



Après, le succès de « Pleudihen et ses métiers », pour 2023 l'association Instant-MEMORY et la commune projettent une nouvelle exposition qui sera destinée à la mise en avant de nos Aînés, car comme le dit le poète Béninois Joël Sèlidji : « *Les aînés détiennent beaucoup de souvenirs à raconter à la postérité* ».

Cette exposition se fera sur le même principe que la précédente, en extérieur, sur toile, dans les rues ainsi que dans le jardin du presbytère et se tiendra de fin juin à octobre 2023. Chaque toile sera l'occasion de mettre en avant un de nos aînés, mais cette fois-ci la photographie sera accompagnée d'un texte qui reflétera un passage de sa vie.

Pour de plus amples renseignements, joindre Monsieur Luc Robin studio Robin 13 place de l'église à Pleudihen.



DU NOUVEAU DANS NOS COMMERCES ET CHEZ NOS ARTISANS

RESTAURANT « L'OSMOSE »

Ludovic et Adèle du Restaurant « l'Osmose » ont été remarqués par le guide Michelin qui, après avoir décrit quelques spécialités, en parle en ces termes « l'assiette célèbre l'osmose de la Bretagne et des saveurs venues d'ailleurs - à déguster dans une petite salle chaleureuse habillée de lattes de bois brut, de pierres du pays et d'une cheminée qui abrite désormais les armoires à vins ». Ils accueillent leurs clients, midi et soir du vendredi au mardi, place de l'église. Tél : 02.96.83.38.75



GAZ DÉPANNAGE

Forts de leur professionnalisme et de leur expérience, Franck, Benjamin, Nicolas et Laurence, les cogérants de la nouvelle direction de cette importante entreprise locale de chauffage (gaz, fuel, pompes à chaleur...) ont déménagé sur le site de la gare à Pleudihen, vers Saint-Hélen. Leurs nouveaux bâtiments, plus spacieux et plus accueillants, sont surtout mieux adaptés au développement des prestations offertes et à celui de l'entreprise, qui compte, à ce jour, vingt et un emplois. Actuellement quatorze techniciens de terrain interviennent dans la région Dinan/Saint-Malo, pour assurer installations, entretiens et dépannages. ZA de la Gare. Tél : 02.96.83.27.71



« LA CALE DE MORDREUC »



Nathalie et Stéphane ont repris, début septembre, les rênes de ce restaurant qui offre aussi une vue panoramique sur la Rance. Il n'y a pas de menu de 12 pages, mais une ardoise avec les plats associant fraîcheur, produits de saison et locaux avec un maximum de bio pour des formules, ainsi que des plats à la carte. Avec Cathy et Kévin, ils nous accueillent du mercredi au dimanche. Tél : 02.96.83.20.43

UN SOUPÇON DE FLEURS



Tel est le nom de la boutique que Sandra vient de créer depuis début septembre. Sandra, artisane florale, dispose d'un choix varié de bouquets de fleurs coupées, elle élabore aussi, pour toute occasion, des compositions florales toujours à partir de fleurs soigneusement sélectionnées, dans une démarche écologique, en se fournissant à côté de la boutique et en

France. Son magasin, rue de Dinan, est ouvert du mardi au dimanche et propose en plus de ses compositions florales de nombreux éléments de décoration intérieure et extérieure tels des bougies, des photographies, des affiches... Rue de Dinan. Tél : 02.96.86.24.91

PRIX LOUIS GUILLOUX 2022

Cette année, pour sa 5^{ème} participation, la bibliothèque a permis à 21 de ses abonnés de participer au Prix Louis Guilloux. À Pleudihen, c'est l'œuvre de Olivier Dorchamps qui a recueilli le plus de suffrages, et c'est celle-ci qui a été couronnée pour l'année 2022 au niveau départemental.

« *Fuir l'Eden* » « *C'est le récit d'Adam à la jeunesse abîmée, perdue et terrible. C'est un roman social nous donnant à voir le Londres pauvre contemporain. Chef d'œuvre architectural du brutalisme, l'Eden souvent photographié n'est pourtant pas le Paradis car il accueille en son sein beaucoup de misère et les conditions de vie y sont dures : pauvreté, chômage, alcoolisme... Le quotidien d'Adam est marqué par la violence, celle de son père et celle de la société. Derrière cette noirceur, Adam est lumineux et plein d'espoir soutenu par l'humanité des personnages féminins, sa grand-mère, sa sœur et Claire qui a perdu la vue, auprès de laquelle il s'initie à la lecture. Finalement, Eva rencontrée sur un quai de gare va bouleverser sa stabilité et déclencher sa réaction en lui révélant la réalité sur la disparition de sa mère...»*

Un livre à découvrir...

BILAN D'UN AN DE CONSEIL NUMÉRIQUE



En automne 2022, le dispositif conseiller numérique a fêté sa première année. La mission principale de Nohémy Adrian, notre conseillère numérique France Services, est d'accompagner les différents publics qui rencontrent des difficultés avec les technologies modernes et l'informatique afin qu'ils se familiarisent avec les usages

quotidiens indispensables aujourd'hui. Son objectif final est de rendre les usagers le plus autonomes possible. Depuis qu'elle est en poste, Nohémy a accompagné plus de 360 personnes dans la prise en main de leur équipement et l'utilisation des services numériques essentiels. Elle a réalisé 43 ateliers qui ont réuni 106 participants. Bien que la majorité des usagers reçus soient des seniors pour qui la vitesse d'évolution des technologies se présente comme une expérience déstabilisante, d'autres types de demandes ont été exprimées : approfondir les fonctions de certains logiciels, mieux gérer les contenus numériques, comprendre les forfaits de téléphonie et d'Internet...

Jacques TERRIÈRE, Adjoint à la Culture et à la Citoyenneté,
élu référent Commission Numérique

PROGRAMME DU 1^{ER} TRIMESTRE 2023

Les différents ateliers

Pleudihen, salle du verger, les lundis à 15h30

- Faire des achats en ligne de façon sécurisée
- Trouver un job avec le numérique
- Bien se servir de son PC
- Bien utiliser son smartphone
- Faire des démarches en ligne

La Vicomté, salle numérique de la bibliothèque

- Médiation autour du numérique en famille pour binôme parent-enfant
- Médiation autour du numérique jeunesse pour enfants de 10 à 12 ans

Pour connaître les modalités et les dates, contacter Nohémy ou le site internet pleudihen.fr



PROGRAMME D'ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE

DU 9 JANVIER AU 20 FÉVRIER - UNE NOUVEAUTÉ : UN JEU VIRTUEL.

Lux in tenebris - exposition prêtée par la Bibliothèque des Côtes d'Armor

En chemin vers la cour de Gaston III de Foix-Béarn, Jehan Froissart et son page (le visiteur) sont surpris par une tempête. Sans coup férir, ils prennent logis pour la nuit. Mais au village, l'atmosphère est ténébreuse. L'abbé Causas leur offre le gîte, le couvert, et partage son tourment : la veille, deux personnes du village ont été assassinées... Froissart, que sa soif de connaissance perdra un jour, décide de rechercher la vérité. Du bourreau Colas à l'accorte Anna, de Garin de Balun, le troubadour, à Philémon, le tenancier gouailleux, qui se soumettra à la question ? Vous avez aimé *Le Nom de la Rose* ? Vous adorerez *Lux in tenebris*. Vous voilà propulsé dans une BD, thriller médiéval dont vous êtes le héros. Muni d'une tablette et d'un casque audio, vous sillonnez le village et déambulez d'un panneau à l'autre à la recherche des indices qui vous permettront de démasquer le coupable.

QUELQUES AUTRES EXPOSANTS

- Du 1^{er} au 31 mars Laëtitia Maignan – peinture (aquarelle / huiles)
- Du 4 au 29 avril Brigitte Mautalent - exposition cyanotype : plantes et plumes
- Du 28 juin au 29 juillet Amoun créations - aquarelle / acrylique/ encre de chine)
- Du 4 au 30 septembre Patrice Bondonneau - peinture

COMITÉ DE JUMELAGE



Cet été, c'est avec un immense plaisir que nous avons repris notre échange des jeunes. Cette année, pour relancer la dynamique dans nos deux communes simultanément, nous avons testé une nouvelle formule, qui consistait à recevoir les jeunes allemands sur une semaine, puis de partir à Herschbach tous ensemble pour une deuxième semaine. Ce fut un succès et nous nous en félicitons. Toutefois pour des raisons financières, nous ne pourrions réitérer et devons malheureusement reprendre l'ancienne formule qui consiste à un échange une année sur deux en France puis en Allemagne.

Le 24 juillet, dix jeunes Allemands sont donc arrivés à Pleudihen. Ils étaient très chaleureusement attendus par leurs correspondants ainsi que par le Comité de Jumelage pour une semaine d'activités et de visites : Saint-Malo, Dinan, Dinard, accrobranches, kayak, Cobac-Parc... Nous avons passé une superbe semaine, l'ambiance était très sympathique et la cohésion de groupe un régal pour les accompagnateurs et organisateurs.



Le 1^{er} août au soir, les douze jeunes Pleudihennais ont ensuite fait route vers Herschbach avec leurs correspondants allemands pour une petite semaine, où les attendaient leurs familles d'accueil. Un séjour passé sous le signe de la convivialité et du partage, où les jeunes ont pu s'imprégner de la culture allemande.

Ce fut une totale réussite tant à Pleudihen qu'à Herschbach et nous préparons déjà le prochain, probablement à Pleudihen en août 2023.

Le Marché de Noël, organisé par le comité, s'est tenu les 26 et 27 novembre, une belle édition remplie de convivialité comme à l'accoutumée ! 37 artisans, des locaux mais aussi des gens d'autres régions, de Champagne, de Vannes ou de Guingamp et surtout avec la visite de nos amis d'Herschbach venus d'Allemagne spécialement pour l'occasion.

Si vous êtes intéressés par ces échanges, n'hésitez pas à me contacter au 06 60 44 63 00

Adresse mail sden2269@gmail.com

Sandrine DENOUAL, Présidente Comité de Jumelage

LA SALICORNE



C'est d'abord le nom d'une plante marine que l'on peut trouver en Rance. Mais c'est aussi le nom d'une association qui prône le rassemblement entre voisins. Elle regroupe des habitants de la Ville Ger, de la Gravelle, des Villes Morvues, sans oublier la Miou, la Guimardière...

L'association est née en 1998. Elle a permis à de nombreux habitants de faire

connaissance en des temps où chacun, dans sa voiture, prend peu de temps pour s'arrêter. Heureusement certains se promènent à pied ce qui donne l'occasion de se parler.

Longtemps, nous avons organisé des repas. Est arrivé là-dessus le covid. Cette année, à la rentrée de septembre, nous avons lancé l'idée d'un apéritif, un vendredi soir. Nous étions une trentaine, contents de faire mieux connaissance. Nous sommes restés longtemps à discuter. Un groupe WhatsApp a été créé pour ceux qui désiraient communiquer plus facilement au groupe. Jean Lebreton peut vous inscrire si vous êtes intéressés. L'assemblée générale nous permettra d'échanger sur nos projets pour 2023.

Pierre CHOUIN, président

HERBU DU BAS CHAMP

L'association L'Herbu du bas champ a exposé à la médiathèque, du 3 au 29 octobre, les photos prises dans le cadre du concours organisé en juin 2021. Cette exposition « Pleines vues sur l'Herbu » a permis d'imager ce site exceptionnel, avec des prises de vues variant selon les saisons, la lumière, les moments de la journée, la sensibilité des photographes. Une photo encadrée a été offerte à la médiathèque et à la mairie.

Gilberte BELLANGER





STADE PLEUDIHENNAIS

Après une saison 2021/2022 qui s'est achevée avec le maintien des 3 équipes seniors dans leur championnat respectif R2, R3 et D2, nous retiendrons la remarquable performance de nos U17 qui ont, en juin dernier, brillamment remporté la Coupe des Côtes d'Armor Crédit Agricole contre le COB de Saint-Brieuc. Si au début de la saison 2022/2023, le Stade enregistrait une baisse relative de licenciés avec 420 membres actifs, la validation d'une trentaine de licences dans les semaines suivantes a atténué cette tendance. Actuellement, nous comptons 45 séniors, 138 jeunes dans les 4 catégories, 100 en Foot animation et 15 en Foot loisirs.

Une mention spéciale pour le foot féminin avec un effectif de 61 licenciées, dont 25 en Foot Animation et 22 en U13/U12. Une motivation soutenue anime ces jeunes filles désireuses de progresser sous les conseils avisés de leurs éducateurs.

Le club s'est structuré avec deux nouveaux emplois partiels, Josué Gore et Lucas Lorant qui viennent épauler l'éducateur sportif à plein temps, Arnaud Coquin.

Parallèlement, pour consolider les liens et soutenir les finances, le Stade poursuit ses différentes manifestations comme la vente de poulets grillés fin octobre avec un record de 680 vendus cette année. La vente de calendriers avec les photos des différentes équipes et encadrants permettra de collecter de nouveaux fonds. En collaboration avec le Stade Rennais, plus de 40 licenciés invités au Roazon-Park début novembre, ont apprécié la victoire de leur club préféré contre Montpellier.

Nous espérons que la saison sportive actuelle sera marquée par le maintien de nos 3 équipes seniors et par la confirmation des valeurs de nos jeunes espoirs.

Le Stade Pleudihennais qui affiche ses 67 ans d'existence demeure un pôle d'attraction primordial, non seulement pour notre commune, mais aussi pour les limitrophes.

Jean-Yves GABILLARD, secrétaire du Stade Pleudihennais.

CLUB DES LOISIRS



L'année 2022 a été celle de la reprise pour toutes ses activités. Ouvert à tous, le Club organise divers loisirs comme le voyage de cette année, qui, sur une semaine début octobre, a permis de découvrir la Xaintrie en Corrèze. Mais il propose aussi toute l'année, à la salle des fêtes, le jeudi matin à 10h30 la gymnastique douce (activité ouverte à tous quel que soit l'âge du participant), et le jeudi soir à 19h30 la danse country sans oublier les après-midi récréatifs avec jeux de cartes, le jeudi à la salle Beaumarchais. En

décembre le club offre à ses membres sa traditionnelle bûche de Noël et en janvier, en partenariat avec l'Amicale des Anciens Combattants, la galette des rois. Ouvert à toute proposition, le Club souhaite offrir à toutes les personnes de plus de soixante ans, en retraite ou sans activité, des moments de détente, de rencontre et d'amitié. Pour plus de renseignements s'adresser à Mme DUFEIL Jeanine au 02.96.83.24.70

Jeannine DUFEIL, présidente

« LA CHAPELLE FLEURIE »

Créée en 1993, par un ensemble d'habitants de la Chapelle de Mordreuc, qui ont laissé leur place au fil des années mais dont l'initiative persiste avec les



nouveaux venus forts de leur implantation et de leur jeunesse et surtout désireux d'animer ce charmant petit village proche des bords de Rance. Tous ensembles, réunis dans un esprit de convivialité, ils participent aux différentes activités proposées tout au long de l'année. C'est ainsi qu'en 2022, quatre temps forts ont été programmés. Au printemps ils ont participé au fleurissement du hameau, le premier samedi de septembre ils ont organisé un rassemblement festif, et en décembre le sapin de Noël a réuni petits et grands, enfin l'Assemblée générale se déroulera lors de la galette des rois.

Pour 2023, l'association a reconduit le même programme mais avec en plus l'anniversaire des 30 ans de sa création.

Pour le bureau de «la Chapelle fleurie», Janine HARROUARD





EN 2022, PLEUDIHEN-SUR-RANCE ET SA POPULATION SE MOBILISENT POUR L'UKRAINE

Le 24 février, l'Ukraine subissait une attaque violente de la part de son voisin, la Russie. Cette nouvelle guerre à l'est de notre continent, a entraîné une importante vague de déplacements pour la population ukrainienne avec toutes les conséquences économiques et sociales liées à ces mouvements de réfugiés. Conscients des difficultés rencontrées en Ukraine, un élan de solidarité s'est manifesté à travers le monde et en particulier à Pleudihen.

Suite à l'appel à la solidarité nationale de l'Association des Maires de France (AMF) associée à la Protection Civile, et aux initiatives lancées sur notre commune par Les Résidents de la Maison de Retraite La Consolation, les enfants de l'école Notre Dame, l'association « La Chapelle Fleurie », sans oublier les volontaires Pleudihennais, la municipalité a décidé de répondre positivement à l'AMF et de fédérer toutes ces initiatives.

Ainsi dans un premier temps, 2 collectes de dons ont été organisées les 5 et 7 mars après-midi. Suite au succès de cette opération et aux demandes de donateurs, un 3ème après-midi de récolte de dons, le jeudi 10 mars a permis d'augmenter les volumes de dons. Ce même après-midi nous avons pu récupérer à la maison de retraite les dons des résidents et des enfants de l'école Notre Dame. Le poids total de leurs dons était de 192 kg. Les bénévoles qui participaient à cette opération ont finalisé la mise en cartons des dons et ainsi à la fin de la journée l'ensemble de la collecte de notre commune (environ 150 cartons) était prêt pour être livré à la Protection Civile, le vendredi 11 mars après-midi.

Le 31 mars, le conseil municipal vote une subvention exceptionnelle de 500€ auprès du Secours Populaire.

Fin juillet, l'Association La Chapelle Fleurie recevait une demande du groupe Ukrainien « Constellation des Carpates » émettant le souhait de bénéficier d'un véhicule qui permettrait de soutenir les régions touchées et de leur apporter des vivres. L'association, en partenariat avec les communes de Pleudihen-sur-Rance, de



Photo Catherine Davy

Saint-Hélen et de la Vicomté-sur-Rance organise une opération d'acquisition et d'acheminement en Ukraine du véhicule estimée à 5 000€. Un deuxième objectif est de remplir le véhicule de denrées, de matériels spécifiques dont ont besoin les Ukrainiens. L'association en concertation avec la municipalité, lance un appel aux dons auprès des particuliers et des entreprises. Le conseil municipal du jeudi 28 juillet valide une nouvelle aide spécifique d'un montant de 500€

Cette opération « *Un 4x4 pour les Carpates, soutien à nos amis ukrainiens* » et son véhicule ont été présentés lors de différents temps forts de la commune cet été (marché hebdomadaire, Nuit de la Fête du Blé, Vendredis Plage...) ainsi que chez nos voisins de La Vicomté-sur-Rance et de Saint-Hélen. Le 05 septembre, c'est le véhicule chargé qui a pris la direction de l'Ukraine afin d'être remis en mains propres à Bogdan membre du groupe « Constellation des Carpates ».

Laurent DURNERIN, conseiller délégué aux affaires sociales

Nos associations

ASSOCIATIONS SPORTIVES

LES AMIS DU PATRIMOINE
danse bretonne
Mme Joëlle DENOUAL

LES AMIS DU PATRIMOINE
randonnée pédestre
M. Pierre CHOUIN
02 96 83 33 43

CLUB des AINES
gymnastique douce - country
Mme Jeannine DUFEIL
02 96 83 24 70

JUDO CLUB
Mairie de Pleudihen
(voir site Armor-judo.fr)

LE PALET PLEUDIHENNAIS
M. David BOIZART
06 79 49 43 21

LA PETANQUE PLEUDIHENNAISE
M. Gwen LE ROY
06 82 18 78 74

RANCE JEUNESSE ANIMATION
danse rythme et jazz
Mme Jeannine DUFEIL
02 96 83 24 70

STADE PLEUDIHENNAIS
section football
M. Maurice BOIXIÈRE
06 61 77 28 28

STADE PLEUDIHENNAIS
EuroPoussins
M. Nicolas COUDRAY
07 86 81 57 69

STADE PLEUDIHENNAIS
section gymnastique
Mme Geneviève BONNETÉ
02 96 83 23 56

STADE PLEUDIHENNAIS
tennis de table
M. Carl GUILCHER
06 16 07 60 00

AUTRES LOISIRS

LES AMIS DU PATRIMOINE
chorale Ranceline
Mme Anne-Marie RUCET

LES AMIS DU PATRIMOINE
théâtre Les Feux de la Rampe
Mme Thérèse-Marie OGER
06 49 67 45 45

AUTRES LOISIRS

JUMELAGE AVEC HERSCHBACH
Mme Sandrine DENOUAL
02 96 83 33 72

PLEUD'DANSE
M. Miche CARRÉ
06 75 75 27 72

NAUTISME ET PLAISANCE

Association Pleudihennaise des bords de Rance
M. Didier HESRY

LES GABARIERS
M. Emmanuel LUCIEN
02 96 83 23 56

LA PILOTINE EN RANCE
M. Éric FEUNTEUN

ASSOCIATIONS DE VILLAGE

LA CHAPELLE FLEURIE
La Chapelle de Mordreuc
Mme Jeannine HARROUARD
02 96 83 29 24

LA SALICORNE
M. Pierre CHOUIN
02 96 83 33 43

L'HERBU du BAS CHAMP
M. Ludovic DUVAL

ASSOCIATIONS DIVERSES

AMICALE LAIQUE - repas, soirée
M. Louis ROUXEL
02 96 88 32 05

**AMICALE des SAPEURS
POMPIERS**
M. Baptiste DAVID
06 33 27 69 33

ANCIENS COMBATTANTS
M. André DUFEIL
02 96 83 24 70

**ANCIENS DU STADE
PLEUDIHENNAIS**
M. Jean-Claude CHATEL
02 96 83 22 74

ASSOCIATIONS DIVERSES

A.P.E.L.
parents d'élèves Ecole privée
Mme Solenne FOUÉRE
06 63 07 02 78

**C.L.P.E. parents d'élèves Ecole
publique**
M. Bernard LE ROY

**CLUB des LOISIRS - jeux, goûters,
sorties, voyage**
Mme Jeannine DUFEIL
02 96 83 24 70

COMITE PAROISSIAL - Culte
Presbytère
02 96 83 20 01

FETES et CULTURE
M. Jean-Luc HAMON
06 37 47 44 41

L'ÉCHO de la RANCE
M. Jean-Michel DURAND
02 96 86 28 04

**Comité FÊTES & CULTURE
O.G.E.C. - Fête du Blé**
M. Jacky OGER
02 96 83 21 28

COMMERCANTS DEMAIN
animations commerciales
M. Jean-Christophe GADRAT
06 41 97 62 74

RANCE ENVIRONNEMENT
M. Jean-François MORDREL
06 47 10 51 50

RANCE JEUNESSE ANIMATION
Mme Jeannine DUFEIL
02 96 83 24 70

SCRABBLE
Mme Danielle DE DOBLELEER
02 96 88 22 95

**SOCIETE de CHASSE
PLEUDIHENNAISE**
M. Loïc MEST
06 74 40 05 82

SOLEIL et SOURIRES
visites aux personnes
Mme Thérèse GABILLARD
02 96 83 20 75

VIVATER RANCE EMERAUDE
M. David BOIXIÈRE
www.vivater.bzh

CALENDRIER 2023 DES MANIFESTATIONS

Voici un rappel des animations programmées en 2023. D'autres rendez-vous pourront compléter ce programme en cours d'année

(Information dans Pleudihen Village et sur notre site internet www.pleudihen.fr)



JANVIER

- ven 6 **Vœux** du Stade Pleudihennais
- dim 8 **Vœux** de la municipalité
- jeu 12 **Galette des rois** - AC et Club des Loisirs
- ven 13 **Tournoi de belote** OGEC
- sam 14 **Sainte Barbe** Sapeurs Pompiers
- sam 21 **Palet pleudihennais** - AG
- 25-26 **Saison culturelle** DinanAgglo

FÉVRIER

- dim 12 **Loto** APE

MARS

- ven 10 **Tartiflette** Stade Pleudihennais
- sam 11 **Loto** Comité des fêtes
- sam 18 **Concours de pétanque**
- sam 25 **Pleud'danse** - soirée repas

AVRIL

- dim 9 **Vide grenier** Sapeurs Pompiers
- 15 et 16 **Tournoi National qualificatif**
- EuroPoussins** Stade pleudihennais
- sam 22 **Soirée** Comité des fêtes

MAI

- ven 12 **Soirée brochettes** OGEC

JUIN

- 3 et 4 **EuroPoussins (international)** Stade pleudihennais
- sam 17 **Fête de la musique**
- sam 24 **Journée découverte** La Pilotine
- ven 30 **Spectacle** école privée

JUILLET

- dim 2 **Fête de la Pilotine**
- sam 8 **Bal populaire et feu d'artifice du 14 juillet** Amicale pompiers
- dim 30 **Kermesse** Paroisse

AOÛT

- sam 12 **Soirée** Fête du Blé
- dim 13 Fête du blé
- dim 20 **Course cycliste** Comité des fêtes
- jeu 24 **Jazz en place**
- 27- 28 **Fête des doris** De Cale en Cale

SEPTEMBRE

- ven 8 **Forum des associations**
- dim 10 **Vide grenier** Comité des fêtes
- sam 30 **Repas des Aînés** – commune

OCTOBRE

- ven 6 **Soirée des Bénévoles fête du blé 2023** OGEC
- sam 7 **Les herbus du bas Champ**
- dim 29 **Cyclo-cross** Comité des fêtes
- mar 31 **Loto** Comité des fêtes

NOVEMBRE

- sam 11 **Cérémonie et repas** Anciens combattants
- sam 18 **Théâtre** Ami du patrimoine
- 25 et 26 **Marché de Noël** Comité de jumelage

DÉCEMBRE

- 9 et 10 **Téléthon**
- jeu 14 **Bûche de Noël** Club des Loisirs
- dim 31 **Réveillon** Comité des fêtes

Laissez vous tenter par les animations qui sont actuellement connues et qui pourront rythmer votre année



CHANTAL LAIZET, UNE FEMME D'ENGAGEMENTS

C'est le mercredi 15 juin que Chantal Laizet nous a quittés. L'annonce de son décès brutal fut un choc pour nous tous, mais bien sûr particulièrement pour ses proches. Nous avons été nombreux à assister à ses obsèques le samedi 18 juin en l'église de Pleudihen où l'émotion était intense.

Chantal était entrée au conseil municipal en mars 2020, élue de la liste Demain Pleudihen, et elle avait aussitôt fait preuve de son implication, de son engagement. Que ce soit dans les commissions finances, agriculture et environnement, au CCAS, réorganisant parfois son emploi du temps professionnel pour assister aux réunions. Elle avait été très présente au moment du COVID auprès des habitants de son village La Magdeleine, où elle vivait depuis 1998 avec sa famille. Et n'avait pas hésité à prendre la faucille et le sécateur avec la Brigade Verte pour nettoyer et entretenir les chemins de randonnée de la commune. Bien avant cela, Chantal avait été engagée dans les conseils

d'école et à l'APE de l'école Entre terre et mer, puis au collège Val de Rance et ensuite au lycée de la Fontaine des Eaux. A Pleudihen, elle était un des membres actifs au sein de la RJA, ainsi qu'au Judo-club. Tout cela, en assurant avec passion son métier de sage-femme à l'hôpital de Saint-Malo où elle était particulièrement appréciée par ses collègues et les familles qu'elle accompagnait.

Chantal aimait la randonnée, la bonne cuisine, aller au théâtre, lire des livres empruntés à la bibliothèque, partir en vacances avec sa famille. Attentive aux autres, elle avait toujours un mot, une attention, un sourire à partager.

Prendre les choses à cœur, mettre son énergie au service des autres, tout cela a fait de Chantal une femme d'action et d'engagements. Elle est et restera cette belle personne que nous avons eu la chance de rencontrer et avec qui nous avons partagé des moments forts et inoubliables.

« Chantal, la vie a continué et le 20 août, il y eut à Pleudihen une belle fête, comme tu l'avais souhaitée et organisée. Laura, ta fille, s'est mariée avec Dimitri et, tous ensemble, avec Alain, ton mari, ton fils Vincent, ta famille et tes amis, nous avons fait de notre mieux pour honorer ta mémoire ».

Gilberte BELLANGER

REPAS DES AÎNÉS DE PLEUDIHEN

Cette année renouant avec une tradition après deux années sans rencontre, ce sont 143 Aînés de notre commune qui se sont retrouvés à la salle des fêtes le 24 septembre pour partager un repas convivial, préparé par les employés du restaurant scolaire et servi par des élus et des bénévoles. Pour animer ce moment de retrouvailles, la commune et le CCAS avaient programmé une animation, le clown-magicien Malo qui

les a fait rire avec ses facéties. Autre moment fort, la remise par Mr le maire, de cadeaux aux personnes les plus âgées dans la salle et qui sont d'ailleurs les doyens de la commune, Mme Thérèse Hervé qui allait fêter ses 100 ans le 26 octobre et Pierre Cotiniaux âgé de 95 ans depuis août.

Bertrand PANGAULT, Vice-président du CCAS



Etat civil

BIENVENUE À...



Sur 21 naissances enregistrées, ne figurent que celles dont la publication a été autorisée.

18-janv.	VARINOT Alya	La Coquenais
2-févr.	BARON LALANDE Charlie	Rue du Domaine
16-févr.	ROBINE Hugo	Rue Saint Malo
6-avr.	GOSSET Castille	Rue de Gauffeny
30-avr.	LE BAIL RONDEAU Jade	Le Buet
1-juin	RACINNE Léna	La Furetais
25-juin	LEMOINE Marie-Lou	Les Rouchiviers
13-juil.	CABARET KLÉBERT Ava	Le Val Hervelin
28-juil.	MORIN Ella	La Gare
31-août	LEFORT Léonard	La Gravelle
24-oct.	FOURNIER Lyna	Rue de Gauffeny
5-nov.	BONBOIS BRISARD Marceau	Rue Saint Malo
15-nov.	RENARD Katell	Le Buet
18-nov.	DOUABLIN Gabriel	Morin

FÉLICITATIONS À...



26-févr.	DE RAEVE Emma et LEROY Pierre-Étienne	Rue des Grèves
19-mars	REYES ZAMORA et Laura BOUVIER Baptiste	La Butte aux alouettes
27-mai	MARTIN Élodie et DUMAS Laurent	La Coquenais
4-juin	HOMO Amandine et RIVIÈRE Nicolas	Rue du Val de Rance
11-juin	MONGE Emeline et MINGUY Jean-Luc	Rue des Rossignols
2-juil.	SICRE Marion et ZELANO Luigi	Cains
16-juil.	RIOTTOT Nolwenn et MORFOUACE Corentin	La Chapelle de Mordreuc
6-août	MORELET Mewena et DEVOS Éric	Rue de Gauffeny
20-août	LAIZET Laura et BOUTTEAU Dimitri	La Magdelaine
27-août	REGNIER Claire et HÉRAULT Cédric	La Coquenais
8-oct.	PERRINEL Jennifer et PRIEUR Marc	Le Buet

SOUVENIR DE...



12-janv	HULAUD Louis	(Launay Mousson)
13-janv	UGUEN Louise (née ROUXEL)	(Le Breil)
21-janv	HAMON Jeannine (née CHEREL)	(Les Bas Champs)
30-janv	LARDOUX Jean	(Rue de Gauffeny)
09-févr	BOTREL Régis	(La Butte aux Alouettes)
11-févr	TACHON Denise (née VERMET)	(Maison de retraite)
12-févr	LORRE Denise (née ROBERT)	(Maison de retraite)
12-févr	BOIVIN Denyse (née CHEVESTRIER)	(Maison de retraite)
13-févr	BRETON Jean	(La Magdelaine)
22-févr	PÉPIN Marie (née HUE)	(La Chapelle de Mordreuc)
22-févr	JEUNEU Marie-Reine (née GESRET)	(Maison de retraite)
24-févr	PELÉ François	(Cains)
27-févr	BRYON Jeannine (née HULAUD)	(Maison de retraite)
28-févr	REGARD Madeleine (née GRUÉNAIS)	(rue Frères Lamennais)
07-mars	ROLLET François	(Maison de retraite)
10-mars	MORGANTI Marie (née CALVEZ)	(Le Val Hervelin)
13-mars	CATHÉLINE Jean	(La Chapelle de Mordreuc)
15-mars	HUERE Yvette (née COLLET)	(Maison de retraite)
22-mars	JOURNÉE Jeannine	(Maison de retraite)
05-avr	CHARLIER Jean Claude	(rue de la Rance)
07-avr	LEMENEC Marie (née BOURGES)	(Maison de retraite)
26-avr	AUFFRET Philippe	(rue du Val Hervelin)
03-mai	OLIVER Danielle	(rue St Malo)
17-mai	GESHORS Geneviève (née ORFILA)	(rue Grande Fontaine)
19-mai	GRUENAIIS Bernard	(La Chapelle de Mordreuc)
21-mai	PENISSON Jean	(Maison de retraite)
23-mai	BESNARD Marie-Thérèse (née LE ROY)	(Maison de retraite)
05-juin	MENOU Huguette	(2 rue Fosse Even)
15-juin	LAIZET Chantal (née MENARD)	(La Magdelaine)
18-juin	CRON Jacqueline (née BONCOEUR)	(rue des Grèves)
24-juin	FLAMAND Michelle (née GEOFFROY)	(Maison de retraite)
25-juin	GINGAST Rosalie	(Pellan)
18-juil	CARTRON Simone (née BLAIN)	(Maison de retraite)
18-juil	OPSAHL Sten	(Mordreuc)
27-juil	HAMONIAUX Jean	(Rue de Bellevue)
28-juil	CROCHET André	(Beauvais)
12-août	BESNARD Joël	(La Ville Guillaume)
17-août	PETTON Marie (née THOMAS)	(rue du Val d'Orient)
28-août	BAGAS André	(Cains)
01-sept	GUILLEMIN Émile	(Garos)
07-sept	BOIVIN Madeleine (née COCHERIL)	(Maison de retraite)
14-sept	BOUGAULT Michel	(Cains)
08-oct	HERBERT Bernard	(La Chapelle de Mordreuc)
10-oct	GAUDIN Alain	(Maison de retraite)
22-oct	CHOUIN Madeleine (née CHEVESTRIER)	(rue du Val d'Orient)
29-oct	PRIÉ Anne, Marie	(Maison de retraite)
08-nov	SERVIN Renée (née PRIQUE)	(La Chapelle de Mordreuc)
28-nov	LEBELLOUR Yann	(Les Rouchiviers)
30-nov	LARDOUX Marie-Annick (née ROUXEL)	(rue de Gauffeny)
06-déc	DURAND Valérie	(rue du Val Hervelin)
17-déc	BRIAND André	(La Ville Abel)
18-déc	REBIER Henri	(rue André Souquet)
22-déc	AMELINE Adèle (née LORRE)	(Maison de retraite)



Pleudihen

hier et aujourd'hui

Nous poursuivons notre série de publications de photos d'avant la guerre 39/45 en mettant en parallèle des clichés réalisés en 2022

